

Plan d'action 2005 pour le développement du Réseau FRATEL

La 2^{ème} réunion annuelle, qui s'est tenue à Fès au Maroc les 4 et 5 octobre 2004, après avoir étudié les propositions soumises par le Comité de coordination, a adopté le plan d'action pour 2005, dont les éléments sont détaillés ci-après.

1. Les objectifs et les actions communes

FRATEL a pour mission de promouvoir l'échange d'informations, de contribuer dans la mesure de ses possibilités aux efforts de formation, à la coordination, et à la coopération technique entre ses membres, ainsi que de contribuer à l'étude de toute question relative à la régulation des télécommunications. Conformément à la Charte qui unit ses membres, FRATEL poursuit les objectifs suivants :

- encourager la connaissance mutuelle de ses membres, du mode d'exercice de leurs missions respectives et des marchés des télécommunications qu'ils régulent, notamment par des échanges de meilleures pratiques ;
- offrir des occasions de rencontres, d'information et d'échanges entre les spécialistes de diverses disciplines des marchés des télécommunications et les responsables des grands secteurs de l'activité financière, économique et juridique ;
- organiser des sessions de travail sous la forme de séminaires portant sur la régulation des marchés des télécommunications au bénéfice de ses membres ;
- réaliser des études sur des sujets d'intérêt commun, en particulier lorsque le caractère francophone ou l'utilisation d'un cadre juridique commun est un des éléments déterminants de la recherche ;
- exercer toute autre activité en accord avec les objectifs de la Charte.

2. Les propositions d'actions à mettre en oeuvre

La 2^{ème} réunion de FRATEL a décidé que les actions de FRATEL en 2005 s'articulent en deux types d'activités : les activités événementielles d'une part, et les activités permanentes, d'autre part.

- Les activités événementielles sont les suivantes :
 - la tenue d'un séminaire d'échange d'information et d'expérience de deux jours en Mauritanie avec pour thèmes :
 - l'interconnexion Internet, le nommage et l'adressage, et
 - les normes de technologies sans fil.

- la mise en œuvre d'un projet de formation associant plusieurs institutions partenaires de FRATEL ;
 - l'organisation de la réunion annuelle 2005 de FRATEL au Canada à l'aimable invitation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur le thème « Internet et Développement » ;
 - l'association de FRATEL à l'organisation d'une journée de réflexion des régulateurs organisée en marge de la seconde phase du Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI) à l'aimable invitation de l'Instance nationale des télécommunications de la Tunisie ;
- Les activités permanentes sont les suivantes :
 - l'animation du site web, <http://www.fratel.org>, au moyen de forums, de lettres d'information régulières et des contributions des membres ;
 - la participation aux échanges d'information et d'expérience entre les associations de régulateurs ;
 - la promotion et la valorisation des initiatives des membres de FRATEL, qui intéressent le réseau.

2.1. Les activités événementielles

2.1.1. Le séminaire d'échange d'information et d'expérience :

Conformément à l'article 9 de la Charte, le principe du séminaire d'échange d'information et d'expérience vise à permettre aux membres de partager leur savoir-faire et leur expérience sur une problématique d'intérêt commun, ainsi que d'évoquer les problèmes spécifiques rencontrés et les solutions développées dans l'exercice de leurs missions.

Les thèmes identifiés pour l'année 2005 seront centrés sur les questions de l'interconnexion Internet, du nommage et de l'adressage, et sur les normes de technologies sans fil.

Le séminaire se tiendra au cours du 1^{er} semestre 2005 sur deux jours en Mauritanie suite à l'aimable invitation de l'Autorité de Régulation de Mauritanie.

2.1.2. Projet de formation :

Un projet de formation associant l'ENST Paris, l'Autorité nationale de Régulation des Télécommunications (ARTEL) du Burkina Faso, l'Université de Ouagadougou, la Banque mondiale, l'École supérieure multinationale des Télécommunications (ESMT) de Dakar, sera mis en œuvre à partir du 1^{er} trimestre 2005.

2.1.3. La réunion annuelle :

Conformément à l'article 8 de la Charte constitutive du Réseau francophone de la régulation des Télécommunications, le principe de la réunion annuelle des dirigeants des régulateurs consiste à inviter les membres de FRATEL à mettre en commun leurs expériences et à faire rapport de travaux d'intérêt commun effectués à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre mis en place par le Réseau Francophone.

Le Conseil de la Radiodiffusion et des Télécommunications canadiennes (CRTC) invite la 3^{ème} réunion annuelle de FRATEL au Canada en 2005.

A cette occasion, les participants procéderont à des échanges de vues et d'information sur le thème « Internet et Développement » autour des questions suivantes : comment tirer parti du potentiel des technologies de l'Information et de la Communications pour renforcer les stratégies de développement ? Quel rôle les régulateurs pourraient-ils jouer dans la gouvernance mondiale de l'Internet ? Comment participer à la lutte contre la fracture numérique ?

2.1.4. Journée de réflexion des membres de FRATEL en marge du SMSI :

En marge de la seconde phase du Sommet mondial sur la Société de l'Information (SMSI) qui se déroulera à Tunis du 16 au 18 novembre 2005, une journée de réflexion des régulateurs à laquelle pourrait s'associer FRATEL sur le rôle des régulateurs dans la gouvernance mondiale de l'Internet, et qui pourrait être organisée à l'invitation de l'Instance nationale des télécommunications de Tunisie.

2.2. Les activités permanentes

2.2.1. L'animation du site web <http://www.fratel.org>

Fratel.org est un site Internet créé par l'Autorité de Régulation des Télécommunications (France) pour le réseau francophone de la régulation des télécommunications (FRATEL).

Il contient la documentation produite par le Réseau concernant la régulation des télécommunications dans les pays francophones. Il rassemble aussi l'information sur les activités des membres du réseau, quand celles-ci intéressent le Réseau.

L'objectif pour 2005 est de mettre en place progressivement l'animation du site via les lettres d'information régulières au public et aux membres, les forums en ligne qui permettront des échanges d'information et d'expérience sur des thèmes choisis par les régulateurs, les contributions des membres de FRATEL pour informer le réseau de leurs activités, et les groupes de travail auxquels tous les membres pourront participer activement.

2.2.2. La participation de FRATEL aux échanges d'information et d'expérience entre les associations de régulateurs

En décembre 2003, l'Union internationale des Télécommunications a organisé pour la première fois une réunion informelle pour favoriser le dialogue entre les responsables des associations régionales et sous-régionales de régulateurs.

A l'occasion de cette réunion, FRATEL a fait une présentation sur le thème de la mise en réseau des régulateurs francophones. Cette présentation est disponible sur le site de l'UIT¹. FRATEL a également participé en mai 2004 à une conférence virtuelle sur le thème de la mobilisation des ressources humaines et la formation chez les régulateurs.

En décembre 2004, le Président de FRATEL participera à la deuxième réunion informelle organisée par l'UIT à l'attention des associations de régulateurs.

¹ http://www.itu.int/ITU-D/treg/Events/Seminars/2003/GSR/Informal_meeting/documents_informal.html

2.2.3. Promotion et valorisation des initiatives des membres de FRATEL

Les membres de FRATEL sont encouragés à proposer des activités visant à établir et à renforcer la collaboration et les échanges entre les membres sur des thèmes qui intéressent le Réseau. Conformément aux articles 2 et 3 de la Charte, FRATEL veillera à promouvoir et à valoriser ces initiatives, notamment au travers de son site Internet <http://www.fratel.org>.

3. Récapitulatif des actions à mettre en oeuvre

Les actions adoptées à mettre en oeuvre, présentées ci-dessus, sont récapitulées chronologiquement à l'aide du tableau suivant :

| | Calendrier | Lieu | Thème |
|--|---|---------------------------|---|
| Participation aux échanges d'information et d'expérience entre les associations de régulateurs | décembre 2004 | Genève, Suisse | Mobilisation des ressources humaines et la formation chez les régulateurs |
| Séminaire d'échange d'information et d'expérience | 1 ^{er} semestre 2005 (2 jours) | Mauritanie | <ul style="list-style-type: none">- 1 jour et demi sur le thème de l'interconnexion Internet, du nommage et de l'adressage;- 1 demi journée sur le thème des normes de technologies sans fil |
| Projet de formation | 1 ^{er} trimestre 2005 | Ouagadougou, Burkina Faso | Formation sur les aspects économiques, juridiques et techniques de la Régulation |
| Réunion annuelle du Réseau | 2 ^{ème} semestre 2005 | Canada | Internet et Développement |
| Journée de réflexion des régulateurs en marge du SMSI | novembre 2005, pendant la seconde phase du SMSI | Tunis, Tunisie | Rôle des régulateurs dans la gouvernance mondiale de l'Internet |
